

## ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

### PREALABLE A L'AUTORISATION D'EXECUTION DE TRAVAUX ET DE CONSTRUCTION DE LA TELECABINE DU YETI, LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT ET LE PERMIS D'AMENAGER DES PISTES RAMY, NŒUD CAPELLA, BRIDGE, VEGA ET AMENAGEMENTS ASSOCIES

Décret n° 2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public.

*« Les observations et propositions du public **transmises par voie électronique** sont consultables sur le registre dématérialisé ou, s'il n'est pas mis en place, **sur le site internet** mentionné au II de l'article R. 123-11 dans les meilleurs délais. »*

#### **Mardi 23 avril 2019 :**

Objet:

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

PREALABLE A L'AUTORISATION D'EXECUTION DE TRAVAUX ET DE CONSTRUCTION DE LA TELECABINE DU YETI,

Destiné à Mr Le Maire Mr Jean-Luc BOCH

Bonjour,

Je suis propriétaire depuis 40 ans à Plagne-Villages J'ai vu la station se transformer et le nombre d'appartement croître...

De précédentes enquêtes ont été à charge contre "les lits froids en station", et je ne peux que constater que de nouveaux "immeubles" se montent encore.

Je viens de signer la pétition contre ce projet du TC YETI, qui pour moi va dans le sens desservir les nouvelles constructions et de viabiliser de nouveaux projets sur La Plagne.

De plus, la suppression du Télébus de Plagne-Villages et de son remplacement par des navettes est vraiment contre-Écologique: Pollution et transformation du réseau routier.

Comme énoncé (1 navette toute les 10') et vu la quantité de personne se logeant su Plagne-Villages et avec les nouveaux de Plagne-Soleil et les nouvelles résidences ODALYS, la pollution sera au rendez-vous...

Il ne s'agit que de mon avis et j'espère que d'autres pourront vous inciter à revoir votre vision des choses.

Cordialement

Jean-Marc PRIVE

---

Bonjour,

Nous sommes formellement opposés à ce projet pour différentes raisons :

- sécurité : navettes dangereuses par mauvais temps, surtout si l'on observe le comportement irresponsable de certains conducteurs...

- écologie : ridicule de renforcer encore la consommation de gasoil

- perte d'accessibilité de la station de Plagne Villages : nous disposons avec le Télébus d'un outil moderne et performant, une navette par bus représenterait un retour de plusieurs décennies en arrière ! En outre, quel recul évident dans les fréquences entre la cabine et la navette...

- moins value importante des biens de la station, par son isolement autant vis à vis de Plagne Centre, que du domaine skiable par la suppression des Aollets

- quid de l'indemnisation des propriétaires par la SAP, puisque mention du Télébus est reprise dans l'acte de base...??

Selon nous, ce projet est un non-sens absolu, sauf pour les profits de la SAP !

Au contraire, il faudrait élargir les heures de fonctionnement du Télébus, mais aussi le prolonger vers le haut du village comme cela avait été promis initialement à de nombreux acquéreurs.

Bien à vous

Christian De Maere - Marie-Josée Garcia Leon

---

Monsieur Le Maire,

Nous demandons la conservation du TELEBUS, car contrairement à un transport par car le TELEBUS est :

-écologique car électrique, il ne génère pas de pollution contrairement aux moteurs thermique des bus dont le moteur tourne même pendant l'arrêt et rejetant des émissions polluantes. Il n'est pas possible de mettre des bus électriques en raison de l'altitude élevé et du froid.

-Plus rapide, il y a très peu d'attente contrairement au bus.

-Plus efficace en termes de personnes transportée (36 pers toutes les 4 minutes pour le TELEBUS) alors que le bus 62 pers toute les 15 minutes.

-Plus fiable pas de panne avec le TELEBUS qui fait fi des chutes de neige et des encombrements sur la route. Le TELEBUS fonctionne même lorsqu'il y a des embouteillages lors des arrivées et départ des vacanciers. Alors que le bus sera impacté par les encombrements.

-Plus souple car l'opérateur ne fait tourner le TELEBUS que lorsqu'il y a des passagers alors que le bus doit faire sa rotation même à vide.

-Plus sécurisant pour les passagers.

-L'intégration du TELEBUS à été pensée dès sa conception pour respecter la nature et les résidents à l'opposé des navettes.

-De plus avec le réchauffement climatique se serait une bonne solution de garder le TELEBUS suivant la directive Européenne qui prévoit dès

2025 la suppression des moyens publics de transport  
polluants(navettes)

Selon moi, ce projet est un non-sens absolu, sauf pour les profits de la  
SAP !

Nous disposons avec le TELEBUS d'un outil moderne électrique et  
performant.

Merci de le conserver.

Cordialement

Mr et Mme Durand Frédéric

---

Bonjour,

Je souhaite vous faire part de mes fortes inquiétudes quant à ce projet.

1- Comment peut-on envisager de remplacer un télébus fonctionnant avec un moteur électrique par des navettes au diesel ou essence ??? Quelle image La Plagne va-t-elle donner au niveau de l'environnement ?? Une image désastreuse que la presse n'hésitera pas à relayer....

2- La circulation étant très compliquée lors des vacances scolaires, pensez- vous vraiment qu'ajouter des navettes va ravir les clients ? Au contraire cela risque fortement de faire fuir les clients qui se rendront dans des stations bien plus « vertes ».

3- La tracé du Yéti passera devant ma baie vitrée (l'appartement N°21 a toutes ses fenêtres, baies vitrées et balcon donnant sur la façade Nord , côté mélèzes)- Je souhaite que vous revoyiez ce tracé car nous allons subir :

1- une nuisance sonore et **visuelle** - **où se trouveront les pylônes ??? Aujourd'hui nous avons la vue sur de beaux mélèzes, il serait INACCEPTABLE d'avoir un pylône à quelque mètre de notre balcon.**

2- Nous ne pourrons **plus profiter de notre balcon sans être vu par les personnes du télécabine ; inacceptable également.**

3- **une baisse de la valeur de notre appartement**, ce qui est **INACCEPTABLE**. Qui va compenser ce manque à gagner à tous les propriétaires des Soldanelles ?

Espérant que vous serez sensibles aux remarques des propriétaires fidèles à la station de la Plagne depuis des années, merci de les prendre en compte dans ce projet et de nous faire un retour dès que possible.

Cordialement,

Me Bérard

---

**MERCREDI 24 MARS 2019**

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE PREALABLE A L'AUTORISATION D'EXECUTION DE TRAVAUX ET DE CONSTRUCTION DE LA TELECABINE DU YETI,

Destiné à Mr Le Maire Mr Jean-Luc BOCH

Bonjour,

Je vous fais part de mon indignation . Je viens de découvrir votre projet d' installation du télécabine du Yéti.

Une remontée de plus sur un secteur déjà bien encombré est inutile.

De plus, propriétaire à Plagne-Village , je suis farouchement contre le démontage du Télébus, qui est, et doit rester notre navette gratuite, rapide et écologique pour Plagne-Centre.

A l' heure du remplacement des transports routiers pour des moyens plus écologiques , c'est un non-sens absolu !

Les réseaux sociaux permettront à un maximum de personnes d' être informer , si cette décision reste maintenue , de ce manque de civisme de la Commune de la Plagne et de la SAP.

Une solution pour élever les pylônes du télécabine, ou une autre solution doit être trouvée , si ce projet est maintenu, mais notre Télébus doit rester !

Cordialement

Catherine BROSSETTE

---

**Objet: TOURNEUX Yoanne 2019-04-0110 Mécontentement aménagement du domaine de LA PLAGNE - Projet Télécabine du YETI**

Bonjour

Veuillez-trouver ci-dessous ma pensée concernant l'enquête publique du projet de la télécabine du YETI.

A transmettre également à Monsieur le commissaire enquêteur en Mairie de La Plaigne Tarentaise rencontré ce jour.

Lors du précédent essai de suppression du télébus en 2016, voici ma réponse transmise la mairie de Marcot La Plaigne le 23 mars 2016 :

**Objet : Mécontentement aménagement du domaine de LA PLAGNE**

Bonjour,

En tant que propriétaire d'un appartement a Plagne Village depuis 2010 et venant sur votre commune depuis plus de 20 ans, je viens par ce mail vous présenter mon mécontentement tant qu'au futur projet d'aménagement de la SAP.

La présence du TELEBUS a été un élément important dans mon choix d'investir sur Plagne Village au Hameaux 2.

Sa suppression serait à mon sens un frein à l'immobilier sur Plagne Village , je me verrai donc réfléchir sur mon investissement et ma présence à La Plagne.

Je pense qu'il n' y a pas que le ski à prendre en compte.

L'après ski et la cohésion inter stations l'est tout autant à mon sens.

Il n'y aura plus aucun plaisir à se promener et visiter les différents commerçants sur les différentes stations de La Plagne.

La circulation par navettes a déjà été dernièrement fortement rallongée par mise en place d'une seule ligne pour relier Plagne Centre – Plagne 1800 et Plagne Bellecote.

Et demain l'on veut nous imposer du temps de transport en plus pour aller de Village a Bellecote en effectuant :

- Village – Soleil Bas/Haut/Bas – Centre – 1800 et enfin bellecote avec chemin retour

Difficulté supplémentaire pour accéder de centre a village avec ses bagages en début et fin de séjour.

Tout ça dans des navettes souvent saturées par l'affluence de skieurs qui n'ont pas compris le sens de l'appellation « Station ski aux pieds » et qui circulent en navettes plutôt qu'en remontées mécaniques.

Il faudra bientôt autant de temps pour descendre à Albertville que d'aller a Plagne Bellecote.

Je prends cette décision comme une régression a l'avenir de la station ou doit-je dire à l'avenir de ces différentes stations !!

Je ne pourrais pas être présent à la réunion du 30 mars étant donné le délai de prévenance tardif, mais je suis motivée à prendre part à tout mouvements de protestation à venir.

De ce fait, merci de bien vouloir prendre en compte ma contestation et la relayée si nécessaire aux décisionnaires du dossier.

En vous souhaitant bonne réception.

|

Cordialement.

Pour cette nouvelle tentative encore plus sournoise que la précédente par la manière de présenter le sujet dans une enquête publique avec une consultation du projet en Mairie uniquement.

Mon avis reste inchangé et je suis toujours très défavorable à la suppression du télébus.

Et pourquoi pas mettre en place un système VTC de type UBER, bus articulé ou covoiturage pour nous rendre à nos appartements.

Comme cela nous ne serons pas dépayés par rapport aux grandes agglomérations que certains fuient pour venir se ressourcer à l'air pur (pour combien de temps encore ?).

Dorénavant, grâce aux idées de génies de certains il me faudra donc 1 heure pour aller chercher ma baguette et ma tarte aux myrtilles à COURMAYER de Plagne Centre.

Pendant cette heure, je visiterai les différents arrêts de PV et Soleil, respirerai des gaz d'échappements, me ferai écraser les pieds par les skieurs qui aiment s'entasser dans un bus !!!!!!!

**C'est une blague !!!!!**

Tout ça pour des skieurs qui ne connaissent et n'utilisent que 5% du domaine qui les entourent .

En saison Plagne Village et Soleil ayant beaucoup moins d'animations que d'autres stations villages d'altitude plus basse, si l'idée est de nous isoler .... Alors c'est la bonne.

En cas d'actions de contestations sur le terrain, j'en serais.

En comptant sur votre imagination pour trouver une autre solution sans toucher au télébus.

En espérant retenir toute votre attention.

Cordialement

Yianne TOURNEUX | Coordinateur de prestataires

---

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de la consultation que vous ouvrez concernant la construction de la télécabine du YETI je veux exprimer ma totale opposition au démontage du TELEBUS reliant PLAGNE CENTRE à PLAGNE VILLAGE et PLAGNE SOLEIL . Ce service, d'une utilité sans précédent , parfaitement environnemental car écologique dont les co propriétaires de la Plagne Village assurent au travers de leurs contributions annuelles l'entretien et le fonctionnement ne peut être supprimé au bénéfice de navettes , beaucoup moins écologiques , moins pratiques et surtout plus dangereuses sur la route sinueuse qui relie les stations.

Il s'agit d'une aberration de vouloir supprimer ce service d'une très grande utilité . Envisagez vous de supprimer le TELEMETRO ? non bien sûr ! La TELECABINE de BELLE PLAGNE ? non bien sûr !

Chaque station de la Plagne doit être traitée équitablement, les locataires et co propriétaires de nos stations ont droit à un service équivalent.

Je compte sur votre bienveillante attention.

Bien cordialement,

Hervé BOURGEOIS

---

Monsieur le Commissaire enquêteur

Je viens vers vous à propos du sujet du démantèlement prévisible du Télébus. En effet, c'est d'une part, en ma qualité de président du conseil syndical de la Résidence ASPEN à Plagne Villages et d'autre part à titre personnel que je vous exprime par la présente **mon total désaccord** à l'arrêt et au démantèlement de ce moyen de transport qui permet de relier Plagne Centre à Plagne Village. A noter par ailleurs que lors de notre dernière AG notre copropriété a voté à l'unanimité une résolution en ce sens.

**Les arguments à mettre en avant pour un CONTRE au Télébus sont :**

1. La suppression de ce mode de transport et son remplacement par des véhicules (bus) impliqueront inévitablement les inconvénients suivants:
  - Une consommation de carburant générant encore plus de pollution, s'il s'agit de remplacer le Télébus par des bus classiques ce qui est contraire entre-autres aux textes de lois Grenelles sur l'environnement.
  - Des encombrements de circulation d'autant que les places dédiées spécifiquement au stationnement des bus sont quasiment inexistantes sur Plagne Villages et Soleil.
2. L'égalité de service par rapport aux autres villages de La Plagne
  - Le TELEMETRO reliant Plagne Centre et Plagne 2000 a été **sauvegardé** et a fait l'objet **de travaux assez récemment**.
  - La Télécabine de Belle Plagne reliant Plagne Bellecote et Belle Plagne, doit faire l'objet **d'investissement futur**.
  - Dans ce contexte pourquoi créer de l'**inégalité** en supprimant le Télébus reliant Plagne Village et Soleil à Plagne Centre.
3. L'aspect de tranquillité
  - Ce mode de transport très paisible, respecte le milieu dans lequel il est parfaitement inséré. Ce qui inciterait plutôt à développer ce genre d'infrastructure plutôt qu'à la supprimer. **Aucune commune** à ce jour ne prend **des décisions contraires au respect de l'environnement**

#### 4. L'accord des utilisateurs

- Il paraît aberrant que les responsables élus et la SAP élaborent des projets sans avoir demandé l'avis de toutes les copropriétés concernées dans la mesure où depuis des années **chaque copropriété participe financièrement au coût de fonctionnement de la structure.**

**Toutefois, il est important** de noter que nous ne sommes absolument pas contre le projet du YETI qui par ailleurs présente un réel intérêt et un besoin. Mais dont il convient de décaler légèrement la ligne concernée pour éviter de supprimer le Télébus.

Merci de noter Monsieur le commissaire que les copropriétés de Plagne Village et Soleil sont déterminées, nous nous refuserons à isoler et laisser polluer nos villages

J'espère que vous prendrez en considération ce désaccord.

Dans l'attente, veuillez accepter Monsieur le Commissaire enquêteur mes sincères salutations

Bien cordialement

Patrick MODOL

---

Monsieur le Maire,

Nous sommes totalement opposés au projet actuel de construction de la télécabine du Yéti pour les motifs suivants :

- Sur le plan de l'écologie, le tracé retenu pour ce projet nécessite un déboisement (et non un défrichement) d'une zone protégée.
- Le tracé projeté nécessite également la suppression du télébus très fréquenté et apprécié par les résidents de La Plagne-Villages.  
Les copropriétés sont d'ailleurs parties prenantes dans son exploitation et son entretien, comme en témoignent les charges payées à ce titre.
- Le remplacement du télébus par des navettes routières à moteur thermique nous semble un non-sens :  
Sur le plan écologique il sera générateur d'une pollution liée aux moteurs diesels, en complète contradiction avec les orientations gouvernementales actuelles de protection de l'environnement, orientées vers des liaisons « propres ».  
La circulation permanente de bus entre Plagne-Centre et villages entrainera un encombrement important des routes et des abords des immeubles, pouvant être à l'origine d'un problème de sécurité.  
De plus, ce trafic pourra être perturbé par les aléas climatiques.
- Cette solution sera de toute façon beaucoup moins confortable pour les usagers : il en résultera certainement une baisse de fréquentation des commerces de Plagne Centre par les résidents de Plagne-Villages.
- Enfin, le télébus appartient à l'histoire de La Plagne, au même titre que le télémétre qui, lui, a été préservé et rénové.
- Le télécabine du Yéti passera très près des immeubles situés dans la partie basse de plagne-Villages (Soldannelles, Aollets et HameuaxII) avec une pollution visuelle et sonore à l'origine d'une moins-value des appartements à la revente.

Nous sommes conscients qu'il faille désengorger le télésiège de La Bergerie et améliorer les liaisons PLagneCentre/PLagne Bellecôte.

Nous ne sommes donc pas opposés à la construction du télécabine du Yéti, mais à son tracé actuel et à ses conséquences néfastes exposées ci-dessus.

Un autre tracé pourrait être étudié, par exemple départ du Yéti vers l'immeuble France avec renforcement du télésiège du boulevard afin de permettre un remontée de Plagne 1800 ou autre solution en fonction des contraintes techniques, mais respectant la préservation de l'environnement.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Mr et Mme Patrick LORCET

---

Bonjour,

nous sommes emballés par le projet de ce télécabine qui va apporter beaucoup à la station  
en revanche nous trouvons très préjudiciable pour tous ( habitants, commerçants et vacanciers )  
le démontage du TELEBUS qui crée un lien légitime entre SOLEIL, VILLAGE et CENTRE

proposer à des citoyens de faire du BUS en vacances pas sûr que cela séduise grand monde, déjà que AIME 2000

donne un côté HASBEEN à la PLAGNE

Pourquoi le tracé de l'ancien VEGA n'a pas été retenu ?

Votre défi est donc de maintenir le TELEBUS en construisant le YETI

bon courage

Cordialement

Famille DEMET

---

**VENDREDI 26 AVRIL 2019**

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Monsieur,

Je vous écris en tant que propriétaire au numéro 29 de l'immeuble des Soldanelles depuis 2010. Je tiens à vous faire part de mon opposition totale au projet de télécabine du Yéti, tel qu'il est envisagé aujourd'hui, ainsi qu'au démontage du Télabus.

Je dois vous dire que je suis même écœuré de lire le titre « intégration respectueuse » sur le projet de tracé, alors même qu'il ne s'agit ni plus ni moins que de la dégradation irrémédiable d'un des rares endroits résidentiels de la station encore préservés.

Le Yéti porte bien son nom : c'est une monstruosité, et contrairement à ce qui est écrit, il n'est pas stratégique de porter atteinte à l'intégrité de Plagne Villages, un endroit particulier qui attire les familles et les touristes, étrangers en particulier.

Voici mes arguments :

- Ce tracé passe au ras de notre immeuble des Soldanelles, sans aucun égard pour les propriétaires qui ont investi depuis des années, et dans mon cas, rénové, en faisant appel à des artisans de la station et de la vallée. Que croyez-vous qu'il va advenir ? Ces copropriétés seront à jamais dévalorisées, ce qui fait craindre une diminution des investissements privés. Cela n'a pas de sens, et contribuera à déclasser globalement la station de La Plagne. La raison en est que nous allons subir des nuisances de toutes sortes : visuelles et sonores bien sûr, constituant une atteinte totalement injuste à notre qualité de vie, notre tranquillité, notre droit à la discrétion, le charme de l'endroit. Je tiens à faire remarquer que Plagne Villages ne s'appelle pas comme cela pour rien !
- Ce tracé me semble porter gravement atteinte, non seulement aux habitations, mais aussi à la forêt, qui embellit notre cadre de vie. L'écologie, l'environnement, le respect de la Nature, ce sont aussi pour toutes ces raisons que les gens viennent investir à la montagne, ou tout simplement y passer leurs vacances en faisant tourner l'économie été comme hiver. Cet équipement sera un repoussoir pour toute une zone résidentielle qui sera injustement pénalisée et pour ses nombreux habitants qui demandent simplement à continuer à vivre en paix.
- Le démontage du Télébus me semble tout aussi aberrant : aujourd'hui cet équipement existe, il est probablement totalement amorti et fournit un service indispensable et pratique à tous les résidents, en toute sécurité, quasiment par tous les temps. Son remplacement par des navettes polluantes et dangereuses est là encore un contre-sens stratégique : tout le monde va y perdre, avec à la clé de ce projet néfaste, de la pollution, du trafic, du stress (des gens qui attendent, qui ont froid...), peut-être des accidents, en particulier lorsqu'il neige, les samedis jours de départ et d'arrivée. Est-ce vraiment là l'expérience de vacances que la SAP souhaite promouvoir dans les stations qui composent La Plagne ? Ce n'est pas pour rien que le service de Télébus figure en toute lettres dans mon acte d'achat notarié, je me battraï pour faire valoir mes droits. La copropriété des Soldanelles a également voté à l'unanimité contre le démontage du télébus, je ne suis pas seul à penser cela.

Je vous remercie par avance, Monsieur, de bien vouloir considérer mes remarques et je me tiens bien évidemment à votre disposition pour les expliciter d'avantage si besoin était.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Benjamin Halb

---

Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Par cette présente, je souhaite vous faire part de mes observations concernant le projet de création de la télécabine du YETI.

Récemment, j'ai acquis un bien immobilier à Plagne Villages, dans la résidence Les Hameaux I. La liaison par une remontée mécanique nommée TELEBUS entre Plagne Centre et Plagne Villages, figure dans l'acte d'achat. En tant que copropriétaire et comme bien d'autres, je participe financièrement à son fonctionnement.

Soucieuse du développement économique et touristique de la station, je comprends l'utilité d'un projet de construction d'une nouvelle télécabine.

Néanmoins, l'accessibilité est primordiale pour l'attractivité et le désenclavement de Plagne Villages. La station a peu de commerces de proximité à offrir. Certains

vacanciers se rendent quotidiennement (voire plusieurs fois par jours) à Plagne Centre (pour effectuer des achats, louer du matériel, consommer dans les établissements, etc).

Par conséquent, je suis CONTRE le démantèlement du Télibus :

- Une question de praticité :

Le Télibus offre trois télécabines. Le flux d'entrée et de sortie des modules est plus rapide et efficace que celui des navettes. L'espace pour accueillir les passagers et le matériel est mieux adapté.

La clientèle de Plagne Villages est majoritairement familiale. La plupart du temps, les gens accompagnés d'enfants en bas-âge se déplacent avec des poussettes, des luges ou alors utilisent un porte-bébé. Les sportifs transportant du matériel (ski, snowboard, vélo en été...) sont également très nombreux.

- Les aspects écologiques :

A l'heure du changement de climatique où le devoir de chaque citoyen est de réduire ses émissions polluantes, le remplacement du Télibus (système électrique) par des navettes (énergie fossile) est à mon avis une idiotie.

- L'accroissement du risque d'accident de la route :

L'accès à Plagne Centre, Plagne Village et Plagne Soleil comporte des épingles étroites où les navettes actuelles circulent avec précaution.

La gratuité des parkings dans ces stations d'altitude augmente la fréquentation du stationnement, allant parfois jusqu'à réduire les voies d'accès.

Souvent, les marcheurs déambulent le long des voies de circulation pour atteindre les sentiers de randonnées du Dou du Praz. Malheureusement, il n'existe pas de chemin piétonnier pour s'y rendre.

Alors, remplacer les navettes existantes par des bus de 70 places, impactera indéniablement les conditions de circulation et augmentera considérablement les risques d'accident de la route.

- Un temps de trajet en navette peu réaliste :

Selon le tableau comparatif des temps de trajet, le futur circuit en navette permettrait un gain d'environ six minutes par rapport au temps de déplacement actuel.

Seulement, il me paraît bien illusoire de croire que près de 70 passagers (de tout public, tel que des enfants avec des skis, des bébés dans des poussettes, des personnes âgés et autres surfeurs...) seraient capables de prendre place et qu'en même temps, tous les autres occupants descendent, en UNE minute (à l'arrêt Télibus) ! Est-ce vraiment réaliste ?

En période d'affluence, le gain de temps attendu ne sera plus d'actualité et les protestations seront nombreuses.

- Les conséquences économiques :

Dans un monde où l'on cherche la fidélisation de la clientèle, il me semble indispensable de conserver un service de qualité qui donne entière satisfaction, plutôt que de le remplacer par une option moins performante.

Car un client insatisfait, est un client perdu qui se tournera vers la concurrence.

En conséquence, tous les acteurs économiques de la Plagne risquent d'être impactés : les propriétaires (dévaluation des biens et baisse des locations), les remontées mécaniques (baisse des ventes de forfaits), la communes (diminution du taux d'occupation et donc des taxes de séjour), les commerçants (sous-fréquentation des établissements).

J'espère vivement avoir attiré votre attention sur ces préoccupations et que vous prendrez mes observations en considération.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Maryline METTLER DUDA

---

Monsieur le Maire.

Merci par avance pour le temps que vous passerez à lire ce bref courriel.

Je viens de découvrir cette année que la survie du télébus reliant Plagne Village à Centre est en sursis.

Cette information et ce choix politico - financier remettent en question mon intention d'investissement sur cette station et je ne pense pas être le seul.

Je ne pèse pas lourd individuellement sur vos choix pour de tels investissements bien sûr, mais je tenais à vous faire part de ma déception si ce projet est retenu en l'état.

L'aspect familial de Plagne Village est attirant et son télébus bien agréable, pratique, et bien plus écologique qu'un bus.

Refaire la queue comme un zombie Parisien attendant son bus où son métro pour faire vivre les commerçants de Plagne Centre est effrayant, alors non merci.

Je, et nous verrons cet été et l'an prochain si ce projet de suppression de télébus a été maintenu. Si tel est le cas, nous investirons dans une autre station.

A chacun son centre d'intérêt n'est il pas.

Respectueusement.

Patrick MARCHEWKA

---

### **Samedi 27 avril 2019**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis amené à formuler les observations suivantes sur le projet pour la construction de la télécabine du YETI :

- Il est prévu, semble-t-il, que le tracé de la télécabine passera à environ 15m des façades de l'immeuble « Les Soldanelles », dont je suis l'un des copropriétaires. Cela signifie une vue plongeante sur l'intérieur des appartements en vis à vis du projet de télécabine. De plus, sur le projet présenté, les pylônes de soutien ne sont pas localisés. Or, le passage des cabines au droit des pylônes entraîne des nuisances sonores très importantes.

- Le tracé de la télécabine au dessus de la forêt de pins Cambo va perturber la faune existante que nous pouvons observer en toutes saisons : écureuils, renards, lapins et lièvres, oiseaux divers, etc.
- Remplacer le TELEBUS existant par des bus me paraît pour le moins peu écologique : sauf à ce qu'ils soient électriques, ce qui ne paraît pas adapter à des véhicules circulant avec des conditions hivernales de haute montagne, cela engendra une pollution importante, sans compter les encombrements de circulation, de stationnement, et de régularité horaire.
- De plus le fonctionnement du TELEBUS est pris en charge par l'ensemble des copropriétés et imputé sur les charges de tous les copropriétaires. Or, la SAP n'a jamais demandé l'accord des copropriétaires pour supprimer ce service qui fait partie des actes de copropriétés.
- Les autres villages de La Plagne sont reliés, soit par le TELEMETRO entre PLAGNE Centre et Plagne 2000, soit par une télécabine pour Plagne Bellecôte et Belle Plagne. Pourquoi supprimer le TELEBUS qui remplit parfaitement sa fonction de desserte en toutes saisons, avec un moyen de transport non polluant et sans nuisance ?

Aussi, je souhaite que le TELEBUS soit conservé, pour son aspect fonctionnel, non polluant, à la satisfaction générale de toutes les copropriétaires et utilisateurs de Plagne Village et de Plagne Soleil.

Quant à la construction de la télécabine du YETI, son tracé doit être réétudié, afin qu'il n'engendre pas la suppression du TELEBUS et qu'il n'impacte pas un passage à proximité des immeubles existants et d'une zone classée en Zone Naturelle.

En espérant que mes observations seront étudiées et prises en compte,

Je vous prie de croire, monsieur le commissaire enquêteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre VIAL

---

Monsieur Le commissaire enquêteur,

Dans le prolongement de notre rencontre du mardi 23 avril 2019 dans le cadre de l'enquête publique relative au projet du télécabine du Yeti et du démontage du Télabus je vous confirme les différents points suivant :

- Le Télabus , comme les différents moyens aéroportés de communication entre les sites de la Plagne sont des vrais atouts pour la station et pour le déplacement des résidents. Il évite notamment des aménagements routiers importants et des coûts de fonctionnements récurrents. Il est donc difficile de comprendre que de futurs équipements en faveur des skieurs induisent le démontage du Télabus .
- Le Tracé du Yeti doit passer devant le bâtiment de la résidence Aspen à priori en forte proximité de mon logement situé en R+1 du bâtiment A avec un bow window et un balcon donnant sur le passage du futur télécabine. Des nuisances sonores et visuelles sont à attendre ainsi qu'un impact indéniable sur l'environnement avec le défrichement prévu d'une partie des mélèzes. Nous ne pourrions plus profiter de notre appartement sans être en visuel des personnes utilisant le télécabine ce qui implique également à terme un risque de baisse de la valeur de notre bien.

Nous souhaitons que nos remarques soient donc prises en compte dans ce futur projet.  
Nous vous prions monsieur le commissaire enquêteur de recevoir nos sincères salutations.

Monsieur et Madame CONTRI

---

Bonjour, juste quelques lignes pour vous dire que je suis totalement contre les deux projets près-cités.

Le Télébus est un service qui est un acquis pour tous les propriétaires de Plagne Villages.

Celui-ci figure dans les actes de ventes et il est inconcevable de le supprimer.

Nous sommes propriétaires d'un appartement à Plein Soleil (N°4) et nous avons acheté un appartement donnant sur les pistes, ski au pied de l'immeuble avec accès à la Plagne Centre via le Télébus, tout comme Aime 2000 a accès à la Plagne Centre via le Télé Métro.

Donc, nous nous opposons à sa suppression et à son remplacement par des navettes

les Aolets.

Ce télésiège est au pied des immeubles, il permet de rejoindre la Plagne Centre ou Bellecote directement.

Le supprimer, c'est tuer la station et dévaloriser nos appartements de façon substantielle.

Là encore nous nous y opposons fermement.

il est indispensable que nous ayons une remontée de Plagne Village.

Nous comptons sur vous pour tenir compte de l'ensemble des avis des copropriétaires !

Merci et bonne fin de saison!

Cordialement,

Christine Arnal

---

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les adjoints,

Propriétaire d'un appartement au pied des Aolets, je suis farouchement opposée d'une part à la suppression des Aolets qui, combinée à la suppression annoncée de la Chevrette, nous obligera à "ramer" tous les jours pour pouvoir atteindre la Plagne Centre.  
Il sera également, dès lors, impossible de rejoindre directement Bellecôte sans passer au préalable par la Plagne centre : quelle perte de temps !

Enfin, remplacer par un bus, les oeufs qui permettent de rejoindre la Plagne centre très rapidement et à des cadences parfaitement régulières (qui plus est, à l'heure où l'on ne parle que de l'impact écologique de nos moyens de transport et que l'on ne jure plus que par la suppression des véhicules thermiques), serait pure hérésie.

Comptant sur votre compréhension

Mme Chrismann  
Propriétaire Plagne Village

---

### **Dimanche 28 avril 2019**

Bonjour

Je suis une propriétaire de la résidence les hameaux 1 de Plagne Village. J'utilise le telebus régulièrement ainsi que ma famille dont mes parents âgés qui ne sont pas skieurs. Cela me permet d'aller rapidement sur Plagne Centre acheter mon pain et ma viande avant d'aller skier.

Cela fait plus de 20 ans que je viens à La Plagne et que j'utilise ce telebus si pratique.

En interrogeant le personnel on apprend qu'en pleine saison de vacances il y a une moyenne de 6000 personnes / jours qui empruntent ce telebus .... comment comptez-vous faire avec des bus !!!!

Pensez un peu aux gens âgés, aux handicapés, aux parents avec des poussettes ... croyez-vous normal de les faire attendre et monter dans des bus bondés ! Pourquoï pas aussi supprimer le télémétre qui lui transporte bien moins de monde .....pendant qu'on y est...

Et d'un point de vue écologique : est-ce normal de déboiser les pins rares ? Mettre des bus polluants ... attendre 15 à 30 mn un bus alors que là on n'attend pas !

Mettre des pilones au ras des immeubles soldanelles ....

et je n'évoque pas le fait qu'en achetant à Plagne Village on participe aux frais du telebus ....

vos personnels qualifiés devraient bien trouver une solution pour laisser le telebus et implanter autrement le yéti .

Merci de transmettre mon mail à l'enquêteur que je n'ai pas pu voir cette semaine en raison d'une forte affluence vers lui.

Cordialement

Veronique staine

---

Cher monsieur le maire, chers ingénieurs, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que notre belle station améliore ses lignes de remontées mécaniques mais il est décevant d'imaginer que vous conceviez la suppression du telebus. Le telebus est écologique, pratique, sécurisant et ludique. L'avenir de La Plagne est au telebus au même titre que l'avenir est à nos enfants. Chers ingénieurs conception, avez-vous observé le virage technique et écologique de nos stations huppées voisines ?? L'ère est à l'électrique, au piéton, à la jeunesse, au cocooning. J'ai bien peur que La Plagne ne sache saisir le virage actuel des investissements nécessaires liés aux choix techniques écologiques et technologiques. Arrêtez donc d'envisager le développement de navettes bus inconfortables dans les virages et polluantes de surcroît ! À l'inverse s'il vous plaît, monsieur le maire, nous comptons sur votre bon sens et votre sens économique pour aller vers des décisions courageuses de véritable tournant écologique pour notre belle station et pour nous assurer d'accueillir les touristes et les générations d'avenir dans les meilleures conditions. Ce point de départ commence par la préservation de notre cher telebus et même son développement. Bien sincèrement Mme et Mr Baetens

---

Destiné à Mr Le Maire Mr Jean-Luc BOCH

Bonjour,

Venant à La Plagne depuis ma plus tendre enfance, depuis plus de 30 ans maintenant et propriétaire à Plagne village, je suis indigné de voir ce que vous faites à La Plagne et à son environnement.

Après le développement express de Plagne Soleil, de la résidence Aspen à Plagne Village et plus récemment les nouvelles résidences Odalys Front de neige et le bloc de béton hideux "la gare routière" qui nous accueille à Plagne Centre, que voulez-vous faire de cette station ? Est-ce pour vous uniquement une cash machine ou respectez-vous un minimum l'environnement et la beauté de la montagne ?

Le projet d'installation du télécabine du Yéti est le projet de trop... Par ailleurs totalement inutile qui ne profitera qu'à la SAP. Par ailleurs, propriétaire à Plagne-Village, je suis farouchement contre le démontage du Télébus, qui est, et doit rester notre navette gratuite (payée par les propriétaires sans grincer des dents car utile), rapide et écologique pour Plagne-Centre.

Avec ce qui se passe actuellement dans le monde et à l'heure du remplacement des transports routiers pour des moyens plus écologiques, c'est une absurdité totale !

Directeur Marketing, je ne manquerais pas de faire savoir de nombreux médias si cette décision est maintenue.

Dans l'attente d'un retour sur cette décision aberrante.

Clément Guérin

---

Cher Monsieur Le Maire,

Je vous écris en qualité de propriétaire à Plagne Village afin de vous informer de notre opposition au projet de suppression du Télébus.

Le télébus est une liaison efficace et propre pour relier Plagne Centre et liaison prévue dans notre règlement.

A l'heure où l'ensemble des collectivités locales cherchent des moyens de transport propres et alternatifs aux voitures et bus, comment un tel retour en arrière peut-il être envisagé à La Plagne. Regardez ce qu'il se fait dans l'ensemble des stations concurrentes pour limiter les voitures et bus.

A mon sens, il existe d'autres possibilités :

- Utiliser le même tracé que l'ancien Véga ce qui permettrait d'éviter le chevauchement entre les deux remontées
- Remplacer le télésiège de la bergerie par une télécabine à plus fort débit

Merci de bien vouloir prendre en compte les remarques de l'ensemble des propriétaires de Plagne Village.

Bien cordialement.

Lionel HATET

---

Bonjour,

Je suis résidente à l'année sur Plagne Villages, je travaille la saison hiver et été, contrairement à vous qui n'habitez pas une station d'altitude, ça ne vous dérange pas de dégrader notre style de vie !!!

Le télébus est un moyen de transport tout à fait adapté au site, rapide (4mn d'attente maximum), qui fonctionne même si il y a 2m de neige et ne pollue pas.

Le remplacer par des bus est inacceptable pour nous, c'est accidentogène, polluant sonore, polluant pour l'air, non-esthétique et pas du adapté à nos routes.  
Sans compter la dévalorisation des locations proposées par les propriétaires, car le télébus est vraiment un plus pour Plagne Villages et Plagne centre, il facilite l'accès aux divers commerces et restaurants.  
Nous sommes à l'heure où l'écologie doit s'imposer et vous nous faites rétrograder avec vos idées du 20ème siècle !!!

---

Monsieur le maire,

Je viens skier à La Plagne depuis plus de 40 ans. Mon grand-père avait été un des premiers à acheter un appartement à Plagne-Village et j'en suis maintenant propriétaire. Je comprends tout à fait qu'avec le développement de la station : Plagne-Soleil, Odalys ... il faut une remontée mécanique supplémentaire au départ de Plagne centre. Mais je ne comprends pas la construction de cette télécabine du Yéti qui va engendrer des désagréments sonores et surtout visuels pour les habitants des Soldanelles et qui va complètement dénaturer cette très belle forêt au niveau du jardin d'enfants de Plagne-Village. Pourquoi ne pas installer un télésiège débrayable sur l'ancien tracé du télésiège du Véga. Il n'y aurait plus de problème concernant l'impossibilité de faire traverser le tracé du télébus par une autre remontée téléportée.

Et nous, habitants de Plagne-Village serions très contents de garder notre télébus qui nous permet, de manière écologique, d'accéder facilement aux commerces et aux nouvelles activités de Plagne centre ; et c'est beaucoup plus pratique pour nos enfants de remonter avec leurs skis ou leur luge.

Je vous demande donc de prendre en considération le souhait de nombreux habitants de Plagne-Village de garder le télébus.

Bien sincèrement.

Isabelle Demoulin

---

**Lundi 29 avril 2019**

Monsieur Le Maire

Propriétaire de deux appartements depuis plus de 40 ans, je m'oppose à la destruction de la télécabine contre des navettes polluantes et qui mettront beaucoup plus de temps dû à tous les arrêts desservants les nouvelles résidences.

Cordialement

---

Monsieur le Maire, Messieurs les techniciens et décideurs du projet Yéti.

Je suis Bernard BUISSON propriétaire, avec ma fille Pascale SOUBRANE, aux Soldanelles – Plagne Villages.

Je réside, en résidence principale, à BUC (78530), 2 rue de la Pommeraie.

Par ce courrier je veux manifester mon désaccord total avec cette réalisation qui va pénaliser lourdement les copropriétés de Village pour les raisons suivantes :

- Tel que le tracé est présenté les cabines vont « survolées » les « Soldanelles Impaires » créant des nuisances incontestables. En plus du bruit permanent de 9h à 17h tous les jours, il y aura la perte d'intimité par la vue plongeante dans les appartements et a minima sur les balcons. Nous aurons en permanence à nous auto-surveiller pour être dans une tenue « convenable » pour ne pas être accusés ..... et cela dès le saut du lit. Sans avoir à développer davantage cet argument il est évident que **cette réalisation va provoquer mécaniquement une chute de la valeur de nos biens.**
- Pour revenir sur le bruit qui sera généré par le Yéti. Si un pylône est implanté à moins de 200 mètres des bâtiments d'habitation **nous subirons à chaque passage de cabine le bruit stressant des câbles sur les galets.** Lorsque le télébus démarrait à 7 heures du matin j'étais systématiquement réveillé par le passage des cabines sur le pylône situé en face des Soldanelles.
- J'ai étudié le tableau du minutage où sont comparées 2 boucles « départ gare routière - retour gare routière » avec et sans télébus. Je note un oubli, dans le cas « trajet navette » la navette s'arrête au niveau télébus qu'en descendant de Village haut (sic), pourquoi pas en montant ? Parce que cela permettrait de comparer les temps de montée à Village centre dans les 2 solutions (télébus ou navette) – on sait qu'avec le télébus la moyenne est de 8 mn, mais par la navette nous ne savons pas ... ou si (en décomposant les séquences), cela sera d'au moins 13 mn et 1 seconde. 5 mn d'écart (en moyenne), donc au moins 5 mn d'attente supplémentaire dans le froid et sans abri.
- Concernant les navettes ; les décideurs n'ont jamais eu à faire la queue à Bellecôte ou à Village-Centre (pour monter en haut de Village), attendre un ¼ d'heure dans le froid n'a rien à voir avec attendre 3 mn dans une cabine du télébus ; sans parler de la façon dont on est « chahuté » dans les virages lorsqu'on n'a pas la chance d'être assis.
- Enfin on essaie de nous convaincre que la solution sera globalement positive **pour tous. Tout Village Centre sera à l'évidence fortement pénalisé** alors que pour les habitants de Village Haut il n'y aura aucun changement puisqu'ils sont transportés par une navette depuis déjà de nombreuses années, même remarque pour Plagne Soleil. **Donc pour les uns la solution est très pénalisante et pour les autres elle est neutre. Où est le positif ?**
- Enfin, l'aspect environnemental est pour moi essentiel. A l'heure où nos enfants descendent dans la rue pour exiger de leurs aînés des comportements et des décisions qui leur permettront, peut-être, d'avoir une vie acceptable sur **Leur Terre**, il est pour moi évident que toute nouvelle réalisation humaine doit intégrer les meilleures solutions connues pour **améliorer l'environnement**. A l'évidence ce message n'est pas encore arrivé à La Plagne car **tout dans ce projet provoque une dégradation de l'environnement et de la qualité de vie** (je ne développe pas les arguments déjà présentés par de nombreuses contributions et auxquels j'adhère totalement).

---

Monsieur le commissaire en charge de l'enquête publique concernant l'implantation de la télécabine du YETI à La Plagne Tarentaise,

Je vous fait part d'une pétition concernant ce projet et qui a déjà atteint à ce jour 5257 signatures et dont voici le lien : <https://www.mesopinions.com/petition/autres/implantation-teleski-yeti/64455>

Comme je suis tout à fait d'accord avec ce qui est rapporté dans cette pétition, voici son contenu :

---

*« En effet, son implantation actuelle va engendrer la suppression du TELEBUS (liaison type télécabine entre Plagne Villages et Plagne Centre) :*

*La suppression de ce mode de transport et son remplacement par des véhicules (bus) impliqueront inévitablement les inconvénients suivants:*

■ **Sur le plan écologique :**

- *Une consommation de carburant générant encore plus de pollution, s'il s'agit de remplacer le Télébus par des bus classiques, ce qui est contraire entre-autres aux textes de lois Grenelles sur l'environnement.*

- *L'implantation de la télécabine va se faire à proximité et peut être même au-dessus d'une forêt de pins Cembro sur gypse, classée en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, ce qui ne manquera pas de la fragiliser.*

■ **Sur le plan pratique :**

- *L'utilisation de bus, va générer des encombrements de circulation d'autant que les places dédiées spécifiquement au stationnement des bus sont quasiment inexistantes sur Plagne Villages et Plagne Soleil.*

- *Des difficultés de circulation principalement en hiver lorsque les chaussées sont gelées, enneigées. Ces véhicules lourds ne sont pas vraiment adaptés aux conditions hivernales en haute montagne. D'autant plus s'il s'agit de véhicules électriques.*

■ **L'égalité de service par rapport aux autres villages de La Plagne :**

- *Le TELEMETRO, reliant Plagne 2000 et Plagne Centre, a été sauvegardé et a fait l'objet de travaux assez récemment.*

- *La Télécabine de Belle Plagne reliant Plagne Bellecôte et Belle Plagne.*

- *Le TELEBUS reliant essentiellement Plagne Villages et Plagne Soleil à Plagne Centre.*

■ **L'aspect de tranquillité : ce mode de transport très paisible, respecte le milieu dans lequel il est parfaitement inséré. Ce qui inciterait plutôt à développer ce genre d'infrastructure plutôt qu'à la supprimer.**

■ **La nouvelle remontée sera implantée beaucoup trop près des immeubles, ce qui va entraîner des nuisances visuelles et sonores et, par voie de conséquence, une perte de la valeur immobilière.**

■ **L'accord des utilisateurs : il paraît aberrant que les responsables élus et la S.A.P (Société d'Aménagement de la Plagne) élaborent des projets sans avoir demandé l'avis de toutes les copropriétés éminemment concernées dans la mesure où elles participent financièrement depuis l'origine au coût de fonctionnement de la structure. »**

---

Et comme il l'est mentionné dans l'introduction de cette pétition : *« ce projet pourrait être une bonne idée car il permettrait de désengorger la station de Plagne Centre, mais il faudrait soit la décaler, soit la faire démarrer plus haut. »* comme le faisait l'ancienne remontée "La VEGA". Rassembler encore plus de skieurs à cette endroit de la station serait dangereux ! En effet, la S.A.P, très certainement pour satisfaire ces actionnaires, n'a cessé depuis des années, de supprimer les

remontées intermédiaires, qui permettaient de désengorger les stations principales de Bellecôte et Plagne Centre, créant ainsi d'énormes "embouteillages", augmentant ainsi les risques d'accidents.

De plus, il y a d'autres points que je déplore : comment ce fait-il que cette enquête publique ne soit pas plus visible ? Les régies n'en n'avaient pas informé les copropriétaires... ce sont quelques copropriétaires qui ont demandé à leur régie d'informer l'ensemble des copropriétaires que cette enquête existait ! Et comment se fait-il qu'elle ait lieu à une période où la station est déserte ?

Encore une fois, le TELEBUS est un moyen de transport bien plus respectueux de l'environnement. En effet, l'opérateur du TELEBUS ne met en fonction les télécabines que lorsqu'elles sont pleines, contrairement à des rotations de cars polluants. Le TELEBUS est aussi bien plus silencieux que des cars, il permet aussi le transport des vacanciers quand les routes sont embouteillées ou encombrées. Enfin, le TELEBUS ne risque pas de renverser des piétons !

Je ne suis pas un expert en écologie, je ne connais pas les types de pins mentionnés dans la pétition, ni la faune spécifique qui y vit, mais que c'est agréable de voir ces forêts et ces animaux, contrairement à certaines stations dépourvues de faune et de flore ! A l'heure, où l'on prend conscience de l'importance de la biodiversité et de l'écologie, vous voudriez détruire tout cela, en mettant en place des cars bien polluants et abattre une partie de la forêt où vivent ces animaux ?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces remarques.

David Pollet

**Mardi 30 avril 2019**

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Je prends connaissance du projet de construction du télécabine YETI qui me semble aujourd'hui particulièrement avancé alors qu'une consultation du public vient seulement d'être ouverte occultant toute concertation en amont de l'étude du projet, ce qui laisse le sentiment de mise à l'écart des publics concernés par ce dossier.

Peut-on suspecter la volonté de minimiser l'impact des avis pourtant utiles des populations occupantes et utilisatrices des installations locales ?

Du 23 Avril au 24 Mai, dates arrêtée pour cette enquête publique dont vous avez la charge, n'y aurait-il pas été préférable de bénéficier d'une période plus avancée en Février-Mars par exemple pour recueillir l'avis d'un maximum de personnes, copropriétaires très présent à ces périodes de l'année ?

Je souhaiterais que Monsieur le Maire puisse consulter en particulier les copropriétaires de Plagne Villages compte tenu de la nature de ce dossier particulièrement sensible comme je vais vous exposer mon sentiment.

Quelque soit la volonté de la SAP d'implanter un télécabine dans cette zone il y a le possible et l'impossible.

Le possible concerne l'emplacement qui doit avoir pour objectif de limiter les nuisances environnementales, visuelle ,sonores ... La proximité de l'immeuble Les Soldanelles pour une variante en particulier doit être prise en compte . Une implantation à près de 15 mètres de l'immeuble n'est pas acceptable.

L'impossible concerne la suppression de Télébus :

1/- Le règlement de copropriété d'origine précise notamment dans son article 2 :  
« un engin de liaison téléporté spécialement construit par la SAP dénommé TELEBUS, propriétaire de l'engin en assurera l'exploitation, l'entretien et les réparations ....principalement destiné à la desserte de l'ensemble immobilier de Plagne-Villages, les propriétaires, dans cet ensemble immobilier sont tenus par le seul fait de leur acte d'acquisition de se conformer aux conditions financières et autres relatives à cet engin. .... »

Il n'est pas spécif une quelconque suppression ou destruction de cette installation. Il y a donc là une obligation pérenne pour la SAP.

2/- L'importance de conserver le TELEBUS trouve sa raison

- Parce qu'il répond pleinement aux critères écologiques de notre temps
- Parce qu'il offre une réponse immédiate de fluidité aux flux ponctuels très importants de publics à transporter.

Le Télébus n'émet pas de pollution à comparer aux bus de transport prévus pour son remplacement ( rejet de CO2 consommation importante de carburant ...)

Le télébus répond immédiatement aux flux les plus importants des hautes saisons et dont la tendance s'accroît chaque année. Il peut déplacer en 2/3 minutes 35 personnes dans les 2 sens soit 70 personnes par mouvement en renouvelant dans la minute suivante le même déplacement. La comparaison avec les bus de remplacement n'est absolument pas crédible quand on annonce des mouvements de navettes toutes les 10 minutes aux meilleurs des cas. Ajouté à cela les conditions climatiques, les contraintes de déneigement et de circulation difficiles, sources des retards dans la fréquence des navettes et vous créez les embouteillages redoutés par les responsables de la station avec le mécontentement assuré des publics utilisateurs, vacanciers, que la SAP veut fidéliser par ailleurs. Un bref calcul permet de chiffrer à 7- 8000 bus le besoin de substitution pour la saison.

On voit par ces simples remarques que le bon sens n'est pas retenu dans l'option de déconstruction du Télébus. Une installation existante totalement adaptée aux obligations de demain, écologiques, environnementales, offrant sécurité en apportant à tout instant une réponse immédiate aux flux les plus variables de publics.

Le projet d'implantation du YETI ne doit pas pour autant être rejeté car il répond à des besoins légitimes.

Il doit impérativement tenir compte de l'environnement par un positionnement géographique respectueux de la nature boisée de cette zone et éviter une proximité nuisible avec le foncier existant.

Il doit maintenir à tout prix ce précieux équipement qu'est le Télébus.

Je vous remercie, Monsieur le commissaire enquêteur, de bien vouloir prendre en considération le présent exposé et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Jacques FORSTER le 27/04/2019

---

A remettre à Monsieur le Commissaire Enqueteur

A ajouter au document papier remis à Monsieur le Commissaire Enqueteur le 25 avril Plagne centre 15 h

Comme on peut le constater à ce jour les Propriétaires de Plagne Village ont été totalement- ignorés et mis devant le fait accompli

je demande donc à monsieur le Commissaire de solliciter monsieur le Maire afin qu'il provoque une réunion de dialogue avec tous les copropriétaires évidemment dans des jours et horaires adéquats

concernant le TELEBUS le règlement de copropriété qui nous a été remis par le Notaire à la signature précise art 2 qu'un engin de liaison téléporté, sera spécialement construit par la SAP dénommé TELEBUS la SAP en assurera l'entretien et les réparations  
AUCUNE SUPPRESSION N'EST PRÉCISÉE

En aucun cas donc la SAP NE PEUT S'AFFRANCHIR DE CETTE OBLIGATION

Gerard Tattu les Soldannelles

---

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Copropriétaire aux Soldannelles à PLAGNE- VILLAGES (sci Au Desjoignoux) et bien informé du projet de la construction de la télécabine du YETI, je vous informe que je suis fortement opposé à ce projet pharaonique et présentant un nombre très important d'inconvénients majeurs à savoir:

- Pollution très importante d'un site actuellement immaculé suite à un passage permanent de bus.
- Dangerosité dans le secteur pour le nombre très importants de piétons utilisant la voie avec absence de trottoirs.
- Volume très important de terre et gravats à charrier pour modifier l'infrastructure actuelle (élargissement des voies et création de zones de retournement des bus).
- Moins- value de nos bâtiments compte tenu du bruit occasionné par la télécabine.
- Embouteillages monstres pendant les vacances scolaires toutes zones confondues.
- Le stationnement de véhicules déjà très compliqué pendant les périodes "zones vacances scolaires" deviendra insoluble.
- Suppression du Télébus qui fait le charme de la Station de par son originalité et son absence de pollution.

Pour toutes les raisons citées ci-dessus, je vous confirme que je suis formellement opposé à ce projet.

Jean EMONIN

---

Monsieur le commissaire enquêteur,

Propriétaire d'un appartement dans l'immeuble Les Soldanelles, je vous serais obligé de bien vouloir noter que je suis opposé aux projets de la SAP (tracé actuel de la télécabine du Yéti et démontage du Télébus) pour les raisons suivantes :

- La nouvelle remontée est implantée beaucoup trop près du bâtiment, ce qui va entraîner des nuisances visuelles et sonores et, par voie de conséquence, une perte de valeur des appartements.
- Elle passe par ailleurs à proximité et peut être même au dessus d'une forêt de pins Cembro sur gypse, classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, ce qui ne manquera pas de la fragiliser.
- Le démontage du Télébus est enfin une hérésie sur le plan écologique.  
Son remplacement par des cars va en effet engendrer une augmentation de la pollution par les hydrocarbures.

Il rendra d'autre part la circulation dans Plagne-Villages encore plus difficile, particulièrement pendant les vacances scolaires.

A raison d'une navette toutes les 10 ou 15 minutes, ce sont plus de 6000 navettes qui seront en circulation sur la seule saison d'hiver.

Il va également se traduire par un allongement important des délais d'acheminement depuis Plagne-Centre, quoiqu'en dise la SAP.

Pour les motifs indiqués ci-dessus, les propriétaires présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire des Soldanelles du 22 mars dernier, ont voté à l'unanimité, une résolution s'opposant au démontage du Télébus (à cette date, nous n'avions pas connaissance du tracé de la télécabine du Yéti).

Pour finir, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la consultation des personnes concernées par les projets de la SAP, évoquée par Mr Nicolas PROVENDIE, lors de la réunion du SIGP du 6 novembre 2018 et par Mr Jean-Luc BOCH, lors de la réunion du 31 janvier 2019 avec l'USPV, s'est limitée au GIE Alpages de La Plagne qui a, semble-t-il, été convié à une réunion de présentation et d'échanges le 18 avril dernier.

Faut-il en déduire que les propriétaires d'appartement à Plagne-Villages n'ont pas leur mot à dire?

Espérant que mes observations seront prises en considération, je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en mes meilleurs sentiments.

Robert Chenevier

---

### **Jeudi 02 mai 2019**

Je soussigné Bruno FAILLE, propriétaire aux AOLLETS n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.

RIVERY le 2 Mai 2019

## **CONSTRUCTION DE LA TELECABINE DU YETI – avis d'enquête publique environnementale**

### **Sur la forme :**

- En tout premier lieu, sur la forme, nous assistons à un remarquable déni de démocratie.  
En effet tous les documents sont restés cachés pendant toute la saison hivernale de ski et c'est seulement trois jours avant la fermeture de la station que ceux-ci sont publiés pour l'enquête publique, tous les intéressés étant partis.
- Deuxièmement : il n'apparaît à aucun endroit le règlement de la « consultation », or il est important que toute personne ayant des intérêts avec la SAP et les sociétés du même groupe ne puissent participer à l'enquête publique afin de ne pas fausser le résultat.
- Troisièmement, concernant la publication des documents : ceux-ci ne sont pas lisibles dans leur intégralité, certains ont été redéfinis en jouant sur la transparence du document de sorte que les caractères sont à peine visibles.
- Ces premiers éléments donnent une indication sur l'état d'esprit dans lequel la SAP a réalisé son projet avec ou sans l'accord de la mairie et de SIGP.
- Quatrièmement : Dans le dossier, il apparaît l'intitulé suivant :

« **Compte rendu de réunion du 26 mars 2019 de concertation entre la commune, la SAP, et l'union des syndicats de Plagne Village**  
**Présentation USPVS** »

Aucune concertation n'a eu lieu avec l'USPVS .

Pour rappel la définition de concertation indique qu'il y a eu accord entre les parties or toutes les actions de l'USPVS et les réactions contre le démontage du TELEBUS menées actuellement prouvent le contraire.

Concernant le document de présentation, c'est un document de pure communication, qui se contente d'affirmer le point de vue de la SAP, sans tenir aucun compte des intérêts des propriétaires de Plagne-Village.

.

### **sur le fond :**

- Si on considère qu'une remontée mécanique est d'intérêt public, il est impensable de laisser au maître d'ouvrage le choix de décider seul du niveau d'intérêt public d'une remontée par rapport à une autre.
- Ainsi la remontée mécanique nommée « TELEBUS » fait partie intégrante des actes notariés des différents copropriétaires de Plagne-Villages et est utilisée par l'ensemble des touristes et propriétaires sans distinction.
- Elle est édiflée depuis plus de trente ans sur un domaine public, dont l'usage, la sécurité et le fonctionnement ne sont pas remis en cause par les usagers mais bien au contraire plébiscités par ceux-ci.

## Sur le plan environnemental

- Toutes les études environnementales ne sont pas prises en compte, la compensation évoquée n'en est pas une : Il ne peut pas être dit qu'en compensation la SAP s'engagera à ne pas toucher à une zone définie et protégée depuis 20 ans puisque personne n'a le droit de toucher à cette zone.  
Ce n'est qu'un leurre.  
Concernant l'environnement, ce projet est une catastrophe écologique.  
En effet le pin CEMBRO est directement impacté.  
Or il a une croissance lente et à la vue de la taille des spécimens sur le lieu de déboisement nous pouvons parler de pins centenaires.
- L'impact écologique n'a pas été sérieusement étudié, ou a volontairement été éludé. Non seulement le projet va enlaidir le secteur de Plagne-Villages mais aucune mesure compensatoire réelle n'est prévue.

Il faut ici rappeler les dires du Président de la SIGP que l'on retrouve sur son site :

*« ENGAGEMENTS DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA GRANDE PLAGNE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »*

**« Le développement durable est aujourd'hui au cœur des préoccupations de l'Office de Tourisme de la Grande Plagne. La préservation des espaces et des ressources naturelles est un enjeu majeur pour les acteurs du tourisme, notamment en zone de montagne où les impacts du dérèglement climatique sont parfois conséquents »**

L'approbation par la SIGP de ce projet serait en contradiction avec ses affirmations, compte tenu des espaces qui seront déboisés et sa méconnaissance de la typologie des touristes qui fréquentent Plagne-Villages, qui utilisent en permanence le TELEBUS et ne comprennent pas que l'on veuille leur supprimer un confort et une sécurité importants tout en les spoliant de leur propriété .

- Le développement durable : Il n'est pas raisonnable de remplacer un transport non polluant et hautement sécurisé par une noria de bus créant une pollution importante, mettant les passagers en situation de risque routier, et dégradant le réseau routier local.  
La pollution serait multipliée par 10 au vu du nombre de bus à mettre en place qui devront fonctionner 13 heures par jour.
- Le Yéti est une solution rustine conçue pour pallier l'erreur de conception des remontées du Mélèze et de la Bergerie. Son utilité peut être admise d'autant qu'une modification mineure par l'élévation de certains pylônes permettrait de conserver le TELEBUS en respectant les règles de croisement aérien.

Mais l'aspect respect de la zone nature protégée et les pins CEMBRO n'est pas respecté.

Des solutions existent qui demandent réflexion .

Par exemple, une autre solution pouvant régler le point de blocage de la bergerie serait de remplacer les Mélèzes et la Bergerie par un Télécabines 10 places avec un intermédiaire à la place du départ de la bergerie permettant un remplissage optimum des cabines.

Enfin un Télésiège 4 places pour rejoindre l'ancien Véga en remplacement du Télésiège des Aollets.

Ce projet de la SAP conçu sans tenir compte de l'avis des propriétaires de la station, de leurs habitudes, et de leur droit de propriété sur le TELEBUS, en violation des normes environnementales, en créant des pollutions nouvelles importantes (bruit, CO2 , risques routiers ), ne saurait rallier notre approbation.

**En conséquence Je dis non à La solution Yéti telle que présentée dans le projet impliquant le démontage du TELEBUS.**

---

Merci de lutter contre la démolition du télébus qui nous est fortement utile et dont les horaires devraient d'ailleurs être prolongés :

Je propose 8h00 / 24h00 comme c'était il y a quelques années !!!

Cordialement .

Alain CLEMENT

Je soussigné ...CLEMENT Alain..... n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELEBUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.

---

## **Opposition au démontage du Télébus Plagne Village - Plagne Centre**

Je soussigné Daniel Lippera, n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous **spolie** puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à **l'insécurité** de nos mouvements inter-station

Il contribue à une **aggravation de la pollution** locale

Il **dégrade gravement l'environnement** local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.

**Daniel Lippera**

### **CONSTRUCTION DE LA TELECABINE DU YETI – avis d'enquête publique environnementale**

#### **Sur la forme :**

☐ En tout premier lieu, sur la forme, nous assistons à un remarquable déni de démocratie.

En effet tous les documents sont restés cachés pendant toute la saison hivernale de ski et c'est seulement trois jours avant la fermeture de la station que ceux-ci sont publiés pour l'enquête publique, tous les intéressés étant partis.

☐ Deuxièmement : il n'apparaît à aucun endroit le règlement de la « consultation », or il est important que toute personne ayant des intérêts avec la SAP et les sociétés du même groupe ne puissent participer à l'enquête publique afin de ne pas fausser le résultat.

☐ Troisièmement, concernant la publication des documents : ceux-ci ne sont pas lisibles dans leur intégralité, certains ont été redéfinis en jouant sur la transparence du document de sorte que les caractères sont à peine visibles.

☐ Ces premiers éléments donnent une indication sur l'état d'esprit dans lequel la SAP a réalisé son projet avec ou sans l'accord de la mairie et de SIGP.

☐ Quatrièmement : Dans le dossier, il apparaît l'intitulé suivant :

« **Compte rendu de réunion du 26 mars 2019 de concertation entre la commune, la SAP, et l'union des syndicats de Plagne Village**  
**Présentation USPVS** »

Aucune concertation n'a eu lieu avec l'USPVS .

Pour rappel la définition de concertation indique qu'il y a eu accord entre les parties or toutes les actions de l'USPVS et les réactions contre le démontage du TELEBUS menées actuellement prouvent le contraire. Concernant le document de présentation, c'est un document de pure communication, qui se contente d'affirmer le point de vue de la SAP, sans tenir aucun compte des intérêts des propriétaires de Plagne-Village.

### sur le fond :

- Si on considère qu'une remontée mécanique est d'intérêt public, il est impensable de laisser au maitre d'ouvrage le choix de décider seul du niveau d'intérêt public d'une remontée par rapport à une autre.
- Ainsi la remontée mécanique nommée « TELEBUS » fait partie intégrante des actes notariés des différents copropriétaires de Plagne-Villages et est utilisée par l'ensemble des touristes et propriétaires sans distinction.
- Elle est édifiée depuis plus de trente ans sur un domaine public, dont l'usage, la sécurité et le fonctionnement ne sont pas remis en cause par les usagers mais bien au contraire plébiscités par ceux-ci.

### Sur le plan environnemental

- Toutes les études environnementales ne sont pas prises en compte, la compensation évoquée n'en est pas une : Il ne peut pas être dit qu'en compensation la SAP s'engagera à ne pas toucher à une zone définie et protégée depuis 20 ans puisque personne n'a le droit de toucher à cette zone.

Ce n'est qu'un leurre.

Concernant l'environnement, ce projet est une catastrophe écologique.

En effet le pin CEMBRO est directement impacté.

Or il a une croissance lente et à la vue de la taille des spécimens sur le lieu de déboisement nous pouvons parler de pins centenaires.

- L'impact écologique n'a pas été sérieusement étudié, ou a volontairement été éludé. Non seulement le projet va enlaidir le secteur de Plagne-Villages mais aucune mesure compensatoire réelle n'est prévue.

Il faut ici rappeler les dires du Président de la SIGP que l'on retrouve sur son site :

**« ENGAGEMENTS DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA GRANDE PLAGNE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »**

**« Le développement durable est aujourd'hui au coeur des préoccupations de l'Office de Tourisme de la Grande Plagne. La préservation des espaces et des ressources naturelles est un enjeu majeur pour les acteurs du tourisme, notamment en zone de montagne où les impacts du dérèglement climatique sont parfois conséquents »**

L'approbation par la SIGP de ce projet serait en contradiction avec ses affirmations, compte tenu des espaces qui seront déboisés et sa méconnaissance de la typologie des touristes qui fréquentent Plagne-Villages, qui utilisent en permanence le TELEBUS et ne comprennent pas que l'on veuille leur supprimer un confort et une sécurité importants tout en les spoliant de leur propriété .

- Le développement durable : Il n'est pas raisonnable de remplacer un transport non polluant et hautement sécurisé par une noria de bus créant une pollution importante, mettant les passagers en situation de risque routier, et dégradant le réseau routier local.

La pollution serait multipliée par 10 au vu du nombre de bus à mettre en place qui devront fonctionner 13 heures par jour.

- Le Yéti est une solution rustine conçue pour pallier l'erreur de conception des remontées du Mélèze et de la Bergerie. Son utilité peut être admise d'autant qu'une modification mineure par l'élévation de certains pylônes permettrait de

conserver le TELEBUS

en respectant les règles de croisement aérien.

Mais l'aspect respect de la zone nature protégée et les pins CEMBRO n'est pas respecté.

Des solutions existent qui demandent réflexion .

Par exemple, une autre solution pouvant régler le point de blocage de la bergerie serait de remplacer les Mélèzes et la Bergerie par un Télécabines 10 places avec un intermédiaire à l a place du départ de la bergerie permettant un remplissage optimum des cabines. Enfin un Télésiège 4 places pour rejoindre l'ancien Véga en remplacement du Télési des Aollets.

Ce projet de la SAP conçu sans tenir compte de l'avis des propriétaires de la station, de leurs habitudes, et de leur droit de propriété sur le TELEBUS, en violation des normes environnementales, en créant des pollutions nouvelles importantes (bruit, CO2 , risques routiers ), ne saurait rallier notre approbation.

**En conséquence Je dis NON à La solution Yéti telle que présentée dans le projet impliquant le démontage du TELEBUS.**

---

Bonjour

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une pétition contre le projet de démolition du TELEBUS à Plagne Village

Bien à vous

Julie Berger

Je soussigné Julie Berger n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.



---

Je soussigné Françoise Duval n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.

Françoise Duval

---

Je soussigné ROUSSEL BERNARD..... n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

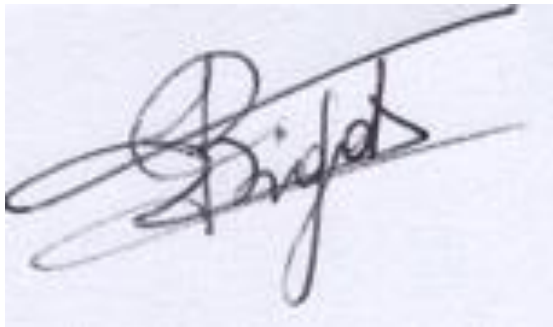
Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.

---

Ci-joint notre participation à la pétition qui est contre les projets de suppression du télébus et la construction du Yéti telle qu'envisagée par la SAP

Jean-Marie Bigot

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bigot', with a large, sweeping flourish above the name.

Je soussigné **Bigot Jean-Marie les Aollets**... n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entend, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bigot', with a large, sweeping flourish above the name.

**Vendredi 03 mai 2019**

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint mon opposition au démontage du télé bus

Ce télé bus est un atout pour la Plagne village

Cordialement

COMPAIN Eric

Je soussigné COMPAIN Eric n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.

Il contribuera à l'appauvrissement de la Plagne centre en limitant le déplacement des personnes

---

A l'intention de la mairie de La Plagne

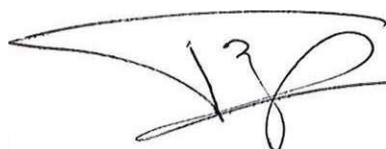
Je soussigné Mr Thierry BERGER, n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.



### Sur la forme :

- En tout premier lieu, sur la forme, nous assistons à un remarquable déni de démocratie. En effet tous les documents sont restés cachés pendant toute la saison hivernale de ski et c'est seulement trois jours avant la fermeture de la station que ceux-ci sont publiés pour l'enquête publique, tous les intéressés étant partis.
- Deuxièmement : il n'apparaît à aucun endroit le règlement de la « consultation », or il est important que toute personne ayant des intérêts avec la SAP et les sociétés du même groupe ne puissent participer à l'enquête publique afin de ne pas fausser le résultat.
- Troisièmement, concernant la publication des documents : ceux-ci ne sont pas lisibles dans leur intégralité, certains ont été redéfinis en jouant sur la transparence du document de sorte que les caractères sont à peine visibles.
- Ces premiers éléments donnent une indication sur l'état d'esprit dans lequel la SAP a réalisé son projet avec ou sans l'accord de la mairie et de SIGP.
- Quatrièmement : Dans le dossier, il apparaît l'intitulé suivant :

« Compte rendu de réunion du 26 mars 2019 de concertation entre la commune, la SAP, et l'union des syndicats de Plagne Village Présentation USPVS »

Aucune concertation n'a eu lieu avec l'USPVS .

Pour rappel la définition de concertation indique qu'il y a eu accord entre les parties or toutes les actions de l'USPVS et les réactions contre le démontage du TELEBUS menées actuellement prouvent le contraire.

Concernant le document de présentation, c'est un document de pure communication, qui se contente d'affirmer le point de vue de la SAP, sans tenir aucun compte des intérêts des propriétaires de Plagne-Village.

### sur le fond :

- Si on considère qu'une remontée mécanique est d'intérêt public, il est impensable de laisser au maître d'ouvrage le choix de décider seul du niveau d'intérêt public d'une remontée par rapport à une autre.
- Ainsi la remontée mécanique nommée « TELEBUS » fait partie intégrante des actes notariés des différents copropriétaires de Plagne-Villages et est utilisée par l'ensemble des touristes et propriétaires sans distinction.
- Elle est édifiée depuis plus de trente ans sur un domaine public, dont l'usage, la sécurité et le fonctionnement ne sont pas remis en cause par les usagers mais bien au contraire plébiscités par ceux-ci.

### Sur le plan environnemental

- Toutes les études environnementales ne sont pas prises en compte, la compensation évoquée n'en est pas une : Il ne peut pas être dit qu'en compensation la SAP s'engagera à ne pas toucher à une zone définie et protégée depuis 20 ans puisque personne n'a le droit de toucher à cette zone.

Ce n'est qu'un leurre.

Concernant l'environnement, ce projet est une catastrophe écologique. En effet le **pin CEMBRO** est **directement impacté**.

Or il a une croissance lente et à la vue de la taille des spécimens sur le lieu de déboisement nous pouvons parler de pins centenaires.

- L'impact écologique n'a pas été sérieusement étudié, ou a volontairement été éludé. Non seulement le projet va enlaidir le secteur de Plagne-Villages mais aucune mesure compensatoire réelle n'est prévue.

*Il faut ici rappeler les dires du Président de la SIGP que l'on retrouve sur son site : « ENGAGEMENTS DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA GRANDE PLAGNE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »*

**« Le développement durable est aujourd'hui au cœur des préoccupations de l'Office de Tourisme de la Grande Plagne. La préservation des espaces et des ressources naturelles est un enjeu majeur pour les acteurs du tourisme, notamment en zone de montagne où les impacts du dérèglement climatique sont parfois conséquents »**

L'approbation par la SIGP de ce projet serait en contradiction avec ses affirmations, compte tenu des espaces qui seront déboisés et sa méconnaissance de la typologie des touristes qui fréquentent Plagne-Villages, qui utilisent en permanence le TELEBUS et ne comprennent pas que l'on veuille leur supprimer un confort et une sécurité importants tout en les spoliant de leur propriété .

- Le développement durable : Il n'est pas raisonnable de remplacer un transport non polluant et hautement sécurisé par une noria de bus créant une pollution importante, mettant les passagers en situation de risque routier, et dégradant le réseau routier local. La pollution serait multipliée par 10 au vu du nombre de bus à mettre en place qui devront fonctionner 13 heures par jour.
- Le Yéti est une solution rustine conçue pour pallier l'erreur de conception des remontées du Mélèze et de la Bergerie. Son utilité peut être admise d'autant qu'une modification mineure par l'élévation de certains pylônes permettrait de conserver le TELEBUS en respectant les règles de croisement aérien.

Mais l'aspect respect de la zone nature protégée et les pins CEMBRO n'est pas respecté. Des solutions existent qui demandent réflexion

Par exemple, une autre solution pouvant régler le point de blocage de la bergerie serait de remplacer les Mélèzes et la Bergerie par un Télécabines 10 places avec un intermédiaire à la place du départ de la bergerie permettant un remplissage optimum des cabines.

Enfin un Télésiège 4 places pour rejoindre l'ancien Véga en remplacement du Télési des Aollets.

Ce projet de la SAP conçu sans tenir compte de l'avis des propriétaires de la station, de leurs habitudes, et de leur droit de propriété sur le TELEBUS, en violation des normes environnementales, en créant des pollutions nouvelles importantes (bruit, CO<sub>2</sub>, risques routiers ), ne saurait rallier notre approbation.

En conséquence Je dis NON à La solution Yéti telle que présentée dans le projet impliquant le démontage du TELEBUS.

Je soussignée Didier ARHAB n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station.

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.

Didier ADAM

---

Je soussignée Martine ROY n'ayant aucun lien économique ou hiérarchique avec la SAP entends, sur la base de l'argumentaire ci-joint manifester mon opposition à tout démontage du TELE BUS qui relie actuellement les stations de PLAGNE VILLAGE à PLAGNE CENTRE.

Ce démontage nous spolie puisque nous en sommes propriétaires

Il contribue à l'insécurité de nos mouvements inter-station

Il contribue à une aggravation de la pollution locale

Il dégrade gravement l'environnement local, notamment en ce qui concerne la zone protégée qui serait déboisée.